PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 6 novembre 2023

TRAVAUX ROUTE NATIONALE 25

Une réunion avec les services de l'État et les parties prenantes au projet de créneau de dépassement de la RN 25 au sud de Beauval a eu lieu, le 18 août dernier sous la présidence du préfet de la Somme Rollon MOUCHEL-BLAISOT, pour répondre à la demande de concertation de la profession agricole conformément à ce qui avait été convenu. M. Emmanuel MOULARD, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement d'Amiens, s'est ensuite rendu sur place, le 25 août suivant, ce qui a permis d'identifier des aménagements complémentaires en répondant aux enjeux exprimés en réunion.

Une nouvelle réunion des parties prenantes a eu lieu en préfecture le 25 octobre dernier qui a permis :

- De valider sur le plan technique la variante envisagée consistant à déplacer le carrefour de sortie du chemin Est au droit du chemin de Beauquesne et dont la plus-value principale est de donner plus de visibilité ainsi qu'une distance supplémentaire aux engins agricoles pour s'élancer ;

- D'apporter des précisions sur la superficie de 5000 hectares envisagé par remembrement associé à la réalisation de l'aménagement de la RN 25. Elle correspond à une aire d'étude élargie afin de permettre aux commissions communales d'aménagement foncier de décider des opérations définitives à appliquer sur ce périmètre adéquat ;

- D'aborder la question des ruissellements avec deux projets aux objectifs complémentaire. Celui porté par la CCNTP, dont les aménagements seront installés dans les parcelles agricoles, qui permettra de limiter les ruissellements produits par le bassin versant naturel. Celui porté par la DREAL avec des noues d'infiltration de part et d'autre de la RN25 qui permettront d'améliorer la gestion des eaux pluviales produites par la voirie elle-même.

A cet effet, les services de l'État sont aux côtés de la CCTNP pour élaborer un plan de prévention des risques de la vallée de l'Authie en matière d'inondation 300 000 € du Fonds vert ont ainsi été affectés en 2023 pour la réalisation d'ouvrages hydrauliques sur le bassin versant de la Gézaincourtoise et de Flesselles afin de lutter contre le ruissellement et les inondations.

La nouvelle variante proposée, issue d'une concertation approfondie n'ayant pas soulevé d'opposition des parties prenantes lors de la réunion du 25 octobre dernier, pourrait donc faire l'objet d'un lancement rapide des travaux, nécessaires en matière de sécurité routière, longtemps différés sur cet axe routier important entre Amiens et Arras.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens